

## DISCOURS DU PRESIDENT

SEANCE PLENIERE DU 22 JUIN 2018

### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le Mans, vendredi 22 juin 2018

**Dominique Le MÈNER,**

**Président du Conseil départemental**



### Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Je ne pourrais pas commencer cette séance sans rendre hommage à Jean-Claude Boulard, qui a siégé dans cette Assemblée durant 25 ans comme conseiller général du canton de Ballon.

35 ans Président de la Communauté urbaine du Mans, où il avait succédé à Roland Becdelièvre, 10 ans Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription, 3 ans Sénateur et Maire pendant 17 ans de la ville du Mans, où il avait succédé à Robert Jarry, il aura marqué notre département de son talent politique et de sa passion pour la culture et le patrimoine.

Je vous propose d'observer quelques instants de silence.

Mes chers collègues,

Les graves conséquences des pluies torrentielles qui ont frappé une partie de notre département nous l'ont encore rappelé : le conseil départemental est, en tous temps et en tous lieux, une collectivité « de proximité » au service de nos concitoyens.

Ainsi, dès les premiers épisodes diluviens, les agents du Département, les équipes du SDIS, mais aussi les élus - je pense notamment à Véronique Cantin, Frédéric Beauchef et Thierry Lemonnier – sont immédiatement intervenus sur le terrain, de jour comme de nuit.

Nos sapeurs-pompiers sont heureusement parvenus à empêcher qu'il y ait des victimes alors que certaines situations semblaient désespérées. Nos agents ont contribué à prévenir ou à réparer les dégâts dans des conditions souvent difficiles. Nos équipes de communication ont contribué à vous informer par le biais de la presse et des réseaux sociaux. Et vous tous, élus, Conseillers départementaux, Maires, Président de Communautés de Communes, habitants, êtes naturellement venus en aide aux Sarthois touchés par cette catastrophe naturelle.

Je tiens donc aujourd'hui à saluer le travail de nos équipes, en pensant également à ceux de nos concitoyens les plus éprouvés qui, pour certains, ont tout perdu ou presque.

Le Conseil départemental est à leurs côtés par l'intermédiaire des dispositifs de solidarité que nous contribuons à gérer, à animer quotidiennement pour accompagner les sarthoises et les sarthois.

Le Département est aussi solidaire à l'égard des communes les plus touchées.

C'est d'ailleurs en ce sens que je vous proposerai tout à l'heure de voter une délibération accordant une aide exceptionnelle de 150.000 € aux communes qui seront reconnues en état de catastrophe naturelle, à laquelle s'ajoutera près de 1 M€ de réparations des routes endommagées.

Celles-ci bénéficieront ainsi d'un dispositif comparable à celui mis en place dans des circonstances similaires, en 2016. Je me félicite d'ailleurs que la Région des Pays de la Loire ait voté hier une subvention d'1M€

Proche et solidaire, notre Département l'est aussi au quotidien vis-à-vis de l'ensemble des Sarthois.

Alors oui, comme le disait récemment le Président de la République, « *les aides sociales, cela coûte un pognon de dingue* », sauf que la charge pèse davantage sur nous que sur l'Etat.

Oui, il s'agit d'un système complexe et lourd à gérer.

Oui, il s'agit d'un système imparfait.

Pour autant, il répond à un réel besoin pour tous nos concitoyens.

Depuis plusieurs années, j'ai engagé une réflexion de fond sur les missions de notre Département, afin de concentrer nos moyens sur l'essentiel.

L'essentiel - notre priorité à tous - ce sont les Sarthois.

Il est évidemment hors de question de faire des économies sur le dos des plus démunis, sur ceux qui ont le plus besoin de nous.

Lorsque j'entends le gouvernement annoncer une nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, je dis à l'exécutif :

Commencez par cesser d'amputer les compétences et les moyens des départements ! Car, ne vous y trompez pas, ce sont bien les départements qui sont les principaux acteurs sociaux dans les territoires !

Il est encore temps de s'en apercevoir, à moins que l'idée funeste soit de faire disparaître les Départements.

*Pourtant, jamais nos concitoyens n'ont eu autant besoin de proximité.*

*Jamais les collectivités territoriales n'ont eu à faire face à une telle pression sur leurs ressources et leurs moyens.*

Indissociables, ces deux réalités pèsent au quotidien sur l'action de notre collectivité départementale.

Elles résultent l'une et l'autre de la crise généralisée dans laquelle se débat depuis trop longtemps notre pays, une crise économique, une crise sociale, une crise de défiance envers la politique et ses institutions.

Cette équation, nous, élus locaux, avons l'obligation de la résoudre.

Pour rétablir la confiance, il faut que les principes républicains s'affirment dans chaque grande ville mais aussi dans chaque village de France.

Plus que jamais nous devons faire de l'humain et de l'efficacité les lignes directrices de l'action départementale.

Nous devons non seulement accompagner les Sarthois dans leur quotidien, mais aussi, j'allais dire « en même temps », leur offrir le maximum d'opportunités pour bâtir leur futur.

*Cinq engagements, un projet stratégique pour relever le défi sarthois et construire ensemble notre avenir.*

C'est en ce sens que notre collectivité départementale a construit son projet stratégique pour la Sarthe autour de cinq grands engagements :

*Fédérer les énergies et les compétences,  
Agir pour tous les sarthois et les sarthoises et lutter contre la fracture territoriale,  
Maintenir un haut niveau d'investissement,  
Poursuivre une gestion financière responsable et rigoureuse,  
et enfin, susciter la participation des sarthoises et des sarthois.*

Au travers de ces engagements, nous faisons de la Sarthe un département innovant qui construit son avenir, un département solidaire qui accompagne nos concitoyens à tous les âges de la vie, et enfin un département fédérateur qui agit pour le développement de tous ses territoires.

Mais mes chers collègues : c'est un véritable défi !

Cela l'est d'autant plus que, jamais depuis les lois de 1982 et la décentralisation, nous n'avions connu une telle situation.

La baisse constante des dotations, le pacte financier voulu par l'Etat pour contraindre les collectivités à limiter leurs dépenses de fonctionnement - auquel je souscris - sans toutefois tenir compte des efforts déjà accomplis pour certains, l'explosion des coûts liés à l'accueil des mineurs étrangers isolés, et enfin la réforme de la fiscalité locale sont autant de nouveaux obstacles qui se dressent désormais sur notre chemin.

Ces contraintes nous obligent à modifier encore en profondeur l'action de notre collectivité et surtout ses modes de travail.

Nous nous sommes efforcés de conduire cette mutation conséquente au travers d'efforts raisonnés.

Nous avons fait en sorte qu'elle s'effectue sans réduction des services aux Sarthois.

Je veux croire que nous y sommes parvenus, même si l'ampleur du chantier impliquait nécessairement de prendre des décisions parfois difficiles.

Mais nous revendiquons ces efforts notamment avec la baisse cumulée de nos budgets de plus de 50 millions d'euros.

Nous les avons entrepris volontairement, dans le cadre des principes constitutionnels d'autonomie financière et de libre-administration des collectivités par leurs élus.

Je tiens à réaffirmer notre attachement à ces principes fondateurs de la décentralisation qui, au gré des initiatives de l'Etat et de la haute administration – certains auraient dit de la technocratie - sont régulièrement menacés, lorsqu'ils ne sont pas purement et simplement remis en cause.

L'Etat et les grandes métropoles et les grandes Régions se sont pendant trop longtemps abandonnés au culte de la dépense publique comme solution à tous les maux de notre société. Cela n'a jamais été notre attitude.

Responsables et efficaces, nous devons également être ambitieux et créatifs, avec toujours à l'esprit la Sarthe et les Sarthois au cœur de nos engagements.

Ces engagements constituent la trame de notre projet stratégique pour la Sarthe. Je vous avais promis d'en tenir chaque année l'inventaire. D'en faire, une fois l'an, le bilan. En toute transparence et sans concession.

J'ai donc proposé qu'à l'issue des rapports présentés par chaque commission, nos présidents vous présentent un bilan des actions entreprises dans le cadre de leur délégation.

Je souhaite que ces présentations qui vous seront faites à cette occasion nous permettent d'échanger et de débattre de nos priorités pour la Sarthe.

Je retiendrai six grands chiffres qui illustrent l'avancée de notre programme stratégique.

*Six chiffres clefs qui témoignent de l'avancée de notre projet stratégique pour la Sarthe.*

*1<sup>er</sup> chiffre :*

264 millions d'euros : c'est le montant du programme pluriannuel d'investissement réalisé ces trois dernières années au profit du développement de nos territoires.

Parmi les projets structurants inscrits au schéma routier révisé, 3 opérations ont été réalisées et mise en service : le doublement de la rocade nord-est et de la rocade Est du Mans, pour respectivement 2,849 M€ et 1,762 M€, ainsi que le giratoire RD 104/306 La Flèche pour 0,929 M€. Commencée en 2012, la première tranche de la déviation de Vaas, entre la route du Lude et la route de Mayet, a été mise en service en octobre 2016 alors que la section est de la déviation de Saint-Calais est en service depuis juillet 2017. Les travaux en cours se poursuivent sur la section ouest.

L'autre grand poste d'investissement pour notre collectivité, c'est bien sûr les établissements d'enseignement secondaire. Cinq collèges ont déjà fait l'objet de rénovations conséquentes (4 de ces rénovations ont été livrées en 2015 et une en 2016), tandis que 8 constructions et restructurations sont en cours. 22 collèges ont également fait l'objet du renforcement de leurs accès afin d'en assurer plus efficacement la sécurité. Qui plus est, 100% des collèges sarthois sont désormais raccordés au réseau fibre dans le cadre du volet numérique du plan « Collège performant ».

A ces réalisations conséquentes viendront s'ajouter les sommes investies par « Maine Collèges 72 » dans le cadre du contrat de partenariat de reconstruction de quatre collèges sarthois, qui seront mis à disposition en septembre 2019.

Ces investissements, j'ai souhaité que l'ensemble du territoire sarthois en bénéficie. C'est un choix que j'assume, une orientation que je revendique, des réalisations dont nous pouvons être fiers.

Agir au cœur des territoires, agir pour l'ensemble des Sarthois, cela supposait évidemment d'être à l'écoute de nos partenaires, d'entendre les besoins de nos concitoyens.

Car agir au cœur des territoires, ce n'est pas seulement investir directement. C'est aussi soutenir les investissements des communes et des EPCI. De la sorte, en supplément du programme d'investissement départemental, les investissements propres aux collectivités ont ainsi été soutenus à hauteur de 5,70 M€ par des subventions que nous leurs avons attribuées.

Mais agir au cœur des territoires n'est en aucun cas synonyme d'un désintérêt du Département à l'égard de sa principale agglomération.

Je l'ai trop souvent entendu ces derniers mois, il est vrai plus souvent par voie de presse que dans cette enceinte.

Loin d'être ignorées, la Ville du Mans et l'agglomération mancelle ont bénéficié de près de 60% du total des allocations versées en Sarthe.

Sur la seule année 2017, les dépenses de fonctionnement d'intervention consacrées à la mise en œuvre des compétences départementales sur Le Mans Métropole se sont élevées à 124 M€ :

- 37,4 M€ au titre des allocations RSA ;
- 36 M€ au titre des dépenses Personnes âgées / Personnes handicapées ;
- 30 M€ au titre de l'aide sociale à l'enfance ;
- 6,5 M€ au titre du SDIS ;
- 4 M€ au titre des collèges (publics et privés) ;
- 3,4 M€ au titre des dépenses culturelles.

Par ailleurs, en tant qu'employeur, la collectivité départementale s'acquitte du versement transport, taxe destinée au financement des transports urbains gérés par Le Mans Métropole, pour un montant de 0,62 M€ par an.

Ce premier bilan me semble également l'occasion de rappeler que, sur la période 2015-2017, les dépenses d'investissement réalisées par le Département sur le territoire de Le Mans Métropole s'élèvent à 47 M€ : 11,6 M€ de dépenses bâtimentaires ; 7,9 M€ de dépenses dans les collèges ; 5,7 M€ au titre de la compétence Routes ; de 3,0 M€ au titre de l'aménagement de la Place des Jacobins ; 2,7 M€ au titre

des travaux sur le circuit des 24 heures et 1,7 M€ au titre du financement des investissements réalisés par le SDIS sur le territoire de LMM.

Oui, agir au cœur des territoires, de TOUS les territoires, n'est pas pour nous un vain mot.

*Nous nous y étions engagés, partout en Sarthe et en coopération avec nos collectivités partenaires, nous maintenons un haut niveau d'investissement.*

*2<sup>ème</sup> chiffre :*

Moins 18,7 millions d'euros : c'est la baisse de notre encours de dette depuis 2015. Effectué au travers du redressement de notre épargne brute et d'une gestion active du stock de dette, ce travail remarquable a permis à notre département de retrouver des marges de manœuvre, tout en sécurisant notre encours en cas de remontée des taux.

La maîtrise de notre masse salariale, inchangée depuis 2015, a également contribué à contenir notre fonctionnement. Ce travail du quotidien destiné à réduire les coûts a ainsi permis d'absorber des dépenses obligatoires en hausse constante. APA, APCH, RSA et bien sûr l'augmentation régulière du nombre d'enfants pris en charge par les services départementaux, passé de 1375 en 2015 à 1486 en 2017, mais aussi les Mineurs Isolés Etrangers (MIE) avec une hausse de +140% sur la même période.

*Nous nous y étions engagés, nous poursuivons une gestion financière à la fois responsable et rigoureuse.*

*3<sup>ème</sup> chiffre :*

12000 : c'est le nombre de prises activées depuis 2015 dans le cadre du plan lancé par le département pour déployer la fibre optique chez tous les Sarthois.

Les acteurs économiques ne sont pas en reste, puisqu'au 31 décembre 2017, 2 000 entreprises et services publics sont désormais raccordés au réseau Sartel pour des services fibre ou SDSL. Avec Sarthe Numérique, nous allons naturellement poursuivre ce projet ambitieux afin de desservir tous les territoires.

*Nous nous y étions engagés, nous mettrons ainsi un terme à la fracture numérique, qui tend à amplifier la « fracture territoriale » exposée par Christophe Guilluy lors de notre dernière conférence des territoires.*

*4<sup>ème</sup> chiffre :*

150 : c'est le nombre de contrats d'engagements signés par des internes en médecine, dans le cadre du plan départemental « démographie médicale ».

Si ce chiffre est encourageant, nous devons cependant poursuivre les efforts entrepris pour répondre aux besoins croissants des sarthois. Avec quatre contrats en 2015, seize en 2016 et vingt en 2017, il existe une réelle dynamique que nous allons perpétuer au travers de partenariat avec les autres collectivités locales, pour obtenir un maillage médical plus étroit, dans chacun de nos territoires. Je remercie d'ailleurs les membres de la commission solidarité, Marie-Thérèse Leroux, Marie-Pierre Brosset et Véronique Cantin.

Lutter contre la désertification médicale va souvent de pair avec une autre lutte, celle contre la désertification des campagnes. C'est en ce sens que le département contribue à aider les agriculteurs.

*5<sup>ème</sup> chiffre :*

- 244 : c'est le nombre de jeunes agriculteurs qui ont ainsi bénéficié de notre aide lors de leur stage de préparation à l'installation, tandis que nous nous efforçons de faire appel aux producteurs locaux en privilégiant les circuits courts dans les collèges.

*Je m'y étais engagé : ce faisant, nous fédérons les énergies et les compétences* au profit de nos concitoyens.

*6<sup>ème</sup> chiffre :*

568.000 sarthoises et sarthois, une population en croissance. Ils constituent la force, l'enjeu, la valeur ajoutée de notre territoire. Ils participent au quotidien à son développement économique, social et humain.

Chaque jour et tout au long de leur vie, le Département veille sur eux: routes, collèges, culture, patrimoine, social, vieillesse, handicap.

Au-delà du versement du RSA qui, par nature, constitue le socle de notre activité dans le domaine social, l'action du Département a permis sur de générer plus de 206 000 heures d'insertion permettant le retour à l'emploi de 1 140 personnes qui en sont éloignées. Merci à Samuel Chevallier pour son action.

De même, dans le domaine de la solidarité avec nos aînés, le Département de la Sarthe s'est engagé dès 2015 dans la définition d'une politique de prévention en direction des plus de 60 ans et plus, participant à la préfiguration des conférences de financeurs avec 26 autres départements.

Il a également contribué à la création de nouvelles places d'EHPAD et s'est porté volontaire pour expérimenter une Technicothèque, dispositif innovant de mise à disposition et d'achats d'aides techniques pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Il participe enfin à l'accès de tous les Sarthois à la culture, au travers du SDEA, dont l'offre d'enseignements artistiques est passée de 222 communes en 2015 à 312 communes en 2017. Désormais, plus de 23 000 sarthois suivent un enseignement artistique dans le réseau départemental.

Enfin, j'ai l'intime conviction que la citoyenneté se vit au quotidien. C'est en ce sens que j'ai adjoint son nom à la commission réussite éducative.

C'est en cela que le Département s'efforce d'associer les Sarthois, par le biais de leurs représentants élus ou associatifs, à un nombre croissant de projets.

Il s'engage à leurs côtés dans leurs initiatives qui font vivre nos territoires, mais aussi dans leurs combats – je pense notamment à la lutte contre les nuisances de la LGV.

Grace à l'implication de tous les conseillers départementaux, le Département informe nos concitoyens de nos projets, de l'avancée de nos travaux, mais aussi, comme nous le faisons ce matin, de

l'utilisation des deniers publics. Je me félicite à cet égard de la qualité reconnue du site de notre collectivité.

*Nous nous y étions engagés, nous avançons en transparence et en faisant participer les Sarthois à nos initiatives.*

*Un compte administratif au taux de réalisation élevé : signe d'un budget sincère et d'une exécution efficace.*

Cette exigence de transparence, cette obligation de rendre compte, ce souci de bonne gestion se traduit également aujourd'hui par la présentation de notre compte administratif 2017.

Celui-ci s'inscrit pleinement dans la ligne directrice que je viens d'évoquer.

Le compte administratif présente un taux de réalisation particulièrement élevé de 96,7%, qui témoigne tout à la fois de la sincérité des inscriptions budgétaires comme du pilotage efficace de leur exécution : nous faisons ce que nous disons.

Il se caractérise également par une maîtrise remarquable des dépenses de fonctionnement (+0,7% d'augmentation) dans un contexte exogène pour le moins délicat.

Aussi, malgré les facteurs de hausse subis – je pense notamment aux dépenses liées aux MIE et aux AIS - la Sarthe est l'un des départements de sa strate qui voit ses dépenses de fonctionnement augmenter plus faiblement.

Cette maîtrise repose sur une baisse des charges support ainsi que sur une gestion raisonnée des dépenses de personnel : avec +0,4%, nous réalisons la meilleure performance de tous les départements ligériens.

De la sorte, ces mesures permettent à notre département de continuer à investir au profit des Sarthois : ainsi, 82M€ ont été injectés dans l'économie grâce au département en 2017.

L'année 2017 se caractérise également par la poursuite du rétablissement de l'épargne brute. Celle-ci résulte de la mise en œuvre du plan de préservation des capacités d'investissement, pour faire face aux baisses de dotations de l'Etat et à l'accroissement du « reste à charge » social, et du rendement des DMTO.

Enfin, notre stock de dette a diminué à nouveau, achevant une période de désendettement qui prépare ainsi les prochaines années d'endettement positif lié à notre contrat de partenariat.

Cette gestion à la fois transparente, rigoureuse et équilibrée, se retrouve également dans le projet de budget supplémentaire qui vous est soumis, que je laisserai le soin de présenter en détail à Fabien Lorne.

*Budget supplémentaire : des ajustements minimes qui traduisent une gestion transparente, rigoureuse et équilibrée.*



Ce projet se traduit en effet par un ajustement à la marge, avec une hausse de +1,4M€ en recettes et de +0,2 M€ en dépenses, ces dernières étant essentiellement liées aux secteurs Enfance/Famille, avec la prise en compte des coûts induits par la prise en charge des MIE.

Mes chers collègues,

Le Conseil départemental présente donc des finances saines et solides.

Elles ne sont bien sûr pas à l'abri des turbulences d'un nouveau grand chambardement de la fiscalité locale, que semble esquisser par le Gouvernement.

Mais dans ces incertitudes, elles nous permettent de poursuivre les objectifs de notre projet stratégique.

Elles nous permettent d'agir efficacement au service des Sarthoises et des Sarthois.

Elles nous permettent, enfin, de continuer ensemble à construire notre avenir.

Je vous propose d'en débattre dès maintenant.

Merci de votre attention.